

## Adaptation de votre logement

Quand un logement s'avère n'être plus adapté à une personne, celle-ci peut solliciter des aides auprès de différents organismes, sous certaines conditions.

Publié le 10 juillet 2020

### Adapter et/ou sécuriser son logement

Différentes interventions sont possibles pour rendre son logement plus adapté et plus sécurisé : la pose de volets roulants automatisés, l'adaptation de l'éclairage, l'installation d'équipements spécifiques (ex : siège de douche mural), la réalisation de travaux d'adaptation (ex : douche italienne, marches antidérapantes).



Salle de bain avant travaux



Salle de bain après travaux

### Être bien conseillé et accompagné

L'opérateur habitat est un guichet unique pour l'information, le conseil mais aussi pour l'instruction des dossiers de demande d'aide suivant les critères d'éligibilité.

- > Informations et conseils sur l'amélioration du logement
- > Diagnostics globaux, évaluation des besoins et préconisations de travaux
- > Aide à la décision
- > Montage de dossiers administratifs, techniques et financiers
- > Assistance à la maîtrise d'ouvrage
- > Accompagnement du projet jusqu'à sa réalisation

## Les opérateurs habitat en Meuse

Vous ne savez pas où vous adresser pour demander les aides financières qui vous permettront de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration ou à l'aménagement du logement de votre proche âgé ? Vous n'êtes pas seuls!

Deux opérateurs habitat instruisent les dossiers du Conseil départemental :

### CMAL/ SOLIHA

98, boulevard de la Rochelle  
BP 20085  
55001 BAR-LE-DUC CEDEX  
Mail :  
[meuse@solihha.fr](mailto:meuse@solihha.fr)

Tel : 03 29 79 23 10  
[Site internet](#)

### URBAM Conseil - Bureau d'Etude

23A, rue André Dhôtel  
08130 ATTIGNY  
Mail :  
[meuse@urbam.fr](mailto:meuse@urbam.fr)

Tel : 03 24 71 00 91

## Solliciter une aide financière

Pour adapter son logement, toute personne peut solliciter des aides financières auprès de différents organismes ayant chacun leurs propres règles d'attribution.

- > [ANAH](#)  
– Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / Tel 03 29 79 93 45
- > ILCG via les Fonds départementaux
- > Certaines Caisses de retraite
- > OPAH via les CODECOM et la Région
- > Autres financeurs potentiels...

## Des déductions d'impôt possibles

Les travaux d'adaptation et d'amélioration du logement peuvent donner droit à un crédit d'impôt sur l'investissement (équipement + pose) selon la nature des travaux et les dispositions en vigueur.  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Attention: le crédit d'impôt s'applique sur le reste à charge au regard des aides financières obtenues.

## LIENS UTILES

- > Aménager son logement
- > Les aides aux financements des travaux dans les logements privés
- > Crédit d'impôt
- > Les Instances Locales de Coordination Gérontologique (ILCG)
- > Handibat
- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Meuse (CAUE)



DÉPARTEMENT DE LA  
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55